



Parti socialiste

Fédération du Morbihan

17 rue Auguste Nayel
56100 LORIENT
fede56@parti-socialiste.fr
www.ps56.fr

Projet 2007/2008

Programmes présidentiel et législatif

L'Égalité Hommes-Femmes dans la société des mobilités

10 propositions

Rapport présenté par Simon UZENAT – Délégué fédéral au Projet

Et le Conseil Départemental aux Droits des Femmes

Janvier 2007

Préambule

Le Conseil Départemental pour les Droits des Femmes a été mis en place par la Fédération du Parti socialiste du Morbihan au lendemain du Congrès du Faouët de novembre 2005.

Gwendal ROUILLARD - Premier secrétaire fédéral, les membres du Secrétariat fédéral et l'ensemble des socialistes morbihannais ont en effet fixé comme priorité transversale l'Egalité Hommes/Femmes.

*Dans le cadre du **Projet 2007/2008 de la Fédération** - plate-forme locale des élections présidentielle, législatives, municipales et cantonales - le CDDF a donc contribué à établir un diagnostic local et à formuler **10 propositions** porteuses de "Vivre-Ensemble".*

*Le « **Vivre-ensemble** » comporte deux dimensions principales : l'une liée au présent de nos sociétés qui implique des devoirs et des droits équitablement répartis ; l'autre liée à l'avenir et qui concerne la promotion d'une évolution collective dans le respect des aspirations de chacun.*

L'enjeu est déterminant : il s'agit de penser et de mettre en œuvre une dynamique qui permette de faire progresser les référentiels dans une société fortement marquée par les mobilités de représentations des rapports sociaux.

*Avec cette dynamique, se dessine **un nouveau modèle de développement** adossé et irrigué par les principes du Développement durable parmi lesquels figure l'inscription d'engagements visant à assurer l'Egalité réelle : sociale, professionnelle et politique.*

Autrement dit, promouvoir les mêmes potentialités d'évolution au sein d'espaces semblables de libertés et de contraintes, dans le profond respect des diversités humaines et territoriales.

Seuls, les responsables politiques ne régleront pas la question de l'Egalité entre les Hommes et les Femmes. Ce sont tous les citoyens qui doivent être les acteurs des changements nécessaires. La démocratie locale prend ici tout son sens.

A ce titre, nous avons souhaité développer une méthode largement interactive, fondée sur une écoute attentive des acteurs agissant pour faire de l'Égalité Hommes-Femmes une réalité du monde de demain.

Les constats, les orientations et les propositions présentés dans ce document en sont le fruit. Ils n'en ont que plus de force. Ils seront la condition de notre réussite collective dans la promotion d'un nouveau « Vivre-ensemble » où les Femmes et les Hommes participeront, chacune et chacun, à la construction d'une société en mouvement qui n'oublie personne.

Les socialistes morbihannais s'engagent à promouvoir et appliquer les orientations et propositions contenues dans ce document au sein des instances dont ils feront partie et qu'ils seront amenés à diriger en 2007 et 2008.

I - Un constat : des tendances lourdes à l'inertie

Des résistances fortes ont freiné et freinent encore l'évolution des réflexions et des comportements sur l'Égalité Hommes-Femmes, entendue comme Égalité du point de vue des mobilités sociales et culturelles, professionnelles et économiques, et enfin politiques, toutes intimement liées entre elles.

Sur le plan social et culturel, l'entretien d'une division sexuelle de la société et d'une logique de domination a conduit et conduit encore à minimiser les réalités, voire à les nier. Un gouffre sépare toujours les bonnes intentions affichées et les changements concrets des pratiques et des mentalités.

Les inégalités deviennent plus difficiles à lire - notamment dans le système éducatif - et les termes de *mixité* et *parité* sont préférés à celui d'*Égalité*. La confusion entre les construits sociaux est largement entretenue par l'éducation et la reproduction de schémas traditionnels conservateurs.

La conflictualité des rapports Hommes/Femmes est encore trop souvent étouffée : les violences faites aux femmes - et la prostitution qui en constitue souvent le stade ultime et protéiforme (cf. la prostitution étudiante dans le Morbihan et ailleurs liée directement à une précarité forte et quotidienne) - sont minorées.

Elles ne trouvent que trop peu d'espaces d'expression et de proposition où se déployer, notamment dans le milieu rural, et sont trop souvent confinées au terrain ordinaire des problématiques policières et judiciaires. De nombreuses femmes sont seules, confrontées à la difficulté de concilier leur vie personnelle, familiale et professionnelle.

Cette division sexuelle se trouve amplifiée par un déficit chronique d'idées et de moyens pour une vraie politique de la petite enfance (cf la proposition du Projet socialiste de créer un Service public de la Petite Enfance).

S'ajoutent à ces cadres culturels, des contraintes économiques fortes qui renforcent l'inertie voire la régression sociale des Femmes. Le chômage des Femmes augmente davantage dans le Morbihan qu'en Bretagne ou en France. L'atomisation de la société, l'explosion des cadres traditionnels de sociabilité, la précarité les touchent en premier lieu.

La multiplication des familles monoparentales, la part croissante des emplois à durée déterminée ou à temps partiel - très largement subi y compris dans la fonction publique - sont des facteurs lourds de fragilisation dans l'élaboration des parcours personnels et professionnels.

Quand bien même leur cadre familial est stable et positif, elles sont victimes de la discrimination inacceptable liée à la grossesse : échec dans le processus de recrutement (souvent pour l'accès au premier emploi), pas d'évolution de carrière, pas de formation professionnelle...

Alors que les Femmes sont en moyenne plus qualifiées que les Hommes, elles éprouvent davantage de difficultés pour trouver du travail et doivent alors se résigner à exercer des compétences inférieures à leur savoir-faire. Le monde professionnel s'est féminisé mais se féminise encore largement par le bas.

La formation continue, élément central de la mise en place de parcours professionnels sécurisés, reste réservée aux cadres et exclut de facto une grande majorité de femmes. Pour toutes ces raisons, l'éventualité d'une création d'entreprise reste souvent lettre morte, d'autant plus que les modalités d'attribution des aides publiques conduisent à renforcer ces inégalités.

La multiplication des fonctions (CNIDEF, délégués départementaux aux droits des femmes qui sont quasiment tous des femmes) et des bonnes intentions non financées (chargés de mission), le manque de soutien aux associations, ne font qu'accentuer la neutralisation des efforts utiles qui pourraient être valorisés dans **la promotion d'une société en mouvement dont l'Égalité Hommes-Femmes constituerait l'un des principaux ressorts.**

Sur le plan politique enfin, de nombreux combats restent à mener : mise en œuvre effective de la parité, exercice des responsabilités premières (présidences d'exécutifs locaux par exemple), moyens mis à disposition afin de concilier vie personnelle et vie publique (statut de l'élue, horaires compatibles comme dans certains pays européens)...

Il faut d'ailleurs réintégrer ces mesures dans le cadre plus large des conditions culturelles, sociales et économiques qui permettront à l'avenir que beaucoup plus de femmes prennent des responsabilités politiques, syndicales, associatives, dans un contexte encore marqué par la personnalisation qui rend d'autant plus ardu l'exercice du pouvoir.

II - Un objectif : des femmes autonomes dynamisant la société du "Vivre ensemble"

Sur le terrain, le pendant de la domination est encore trop souvent la charité condescendante. Il faut donc sortir de ce cercle vicieux qui demeure malgré plusieurs décennies de législations progressistes : droit de vote pour les Femmes, loi permettant le recours à l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), loi Roudy au début des années 80...

Les Droits des Femmes ne sont pas des concessions ou des offrandes en forme d'excuses. Ils sont la condition de la dignité de toutes les Femmes et, au-delà, de notre société toute entière. L'enjeu n'est pas "d'accepter" les Femmes mais de faire de leur reconnaissance globale et totale une chance pour la mise en mouvement de la collectivité.

La problématique du genre, au même titre que toutes celles qui engagent la construction de la société du Vivre-ensemble, ne doit pas être envisagée sous l'angle d'une approche discriminante, fondamentalement porteuse d'effets pervers (pérennité, déplacement ou renversement). Il faut au contraire promouvoir sa globalité positive et sa transversalité.

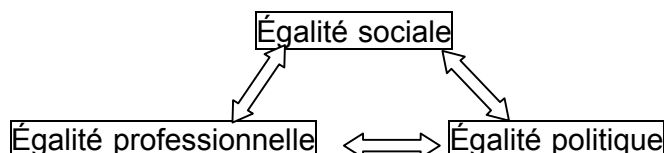
Il faut tout d'abord redonner une légitimité à ce que vivent les femmes : précarité, isolement, blocages... Il faut ensuite jouer sur la complémentarité plutôt que sur la substitution. Pour atteindre l'autonomie, la responsabilité, la participation et la visibilité des deux sexes dans toutes les sphères de la vie publique et privée, il est nécessaire de valoriser l'exercice d'un métier qui concilie les différents temps de la vie (professionnels, associatifs, familiaux).

Pour engager concrètement ces transformations, nous avons défini trois axes de travail qui ont constitué un cadre global de réflexion et de propositions :

- **Égalité professionnelle - Sécurisation des Parcours Professionnels**
- **Égalité sociale (représentations et dignité) - Lutte contre les violences conjugales**
- **Égalité politique - Prise de responsabilités : partis, syndicats, associations, entreprises**

Ces trois priorités sont de fait intimement liées entre elles, en tant que conditions de possibilité et aboutissements réciproques.

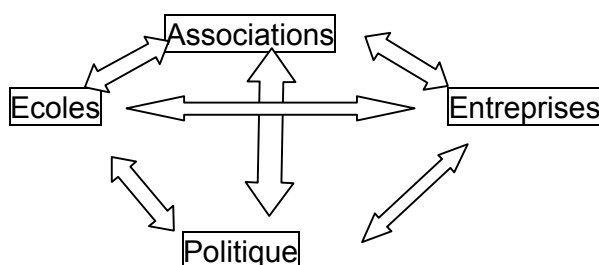
La transversalité et les interdépendances des enjeux de l'Égalité Hommes-Femmes



Dans ce cadre, la mobilisation des Hommes est aussi nécessaire que celle des Femmes, celle du public autant que celle du privé, celle des individus autant que celle des institutions et des associations. C'est la raison pour laquelle les partenariats public-privé, les réflexions et les actions réseaux doivent être massivement soutenus avec un rôle d'impulsion et de structuration qui incombe aux élus.

Les exigences de responsabilité et d'efficacité se concrétiseront par une hausse des financements accordés aux politiques en faveur de l'Égalité Hommes-Femmes doublée d'une mise en conditionnalité suivant des critères précis et une insistance particulière sur les logiques, les temps et les réseaux de formation, d'information, de débat et de prévention.

Les acteurs de l'Égalité Hommes-Femmes



III – Les 10 propositions faites aux socialistes morbihannais

A - Outils stratégiques

- 1) Promouvoir systématiquement les **actions en réseaux** et les **partenariats public/privé : institutions politiques, écoles, entreprises, associations...** Afin d'impulser certaines dynamiques locales, **le Conseil général pourrait par exemple mettre en place un Conseil départemental de l'Égalité (cf Région Bretagne).**
- 2) **Augmenter en fonction des besoins réels les financements** accordés aux politiques favorisant l'Égalité Hommes-Femmes et instaurer une **conditionnalité des aides publiques** suivant plusieurs critères :
 - a. élaboration du **rapport de situation comparée** pour une mise en évidence des inégalités entre les Femmes et les Hommes ; étude et analyse de ce rapport pour en expliquer les causes et les conséquences et préconisation d'actions pour réduire ces inégalités [la fonction publique, notamment territoriale doit montrer l'exemple].
 - b. prise en compte de la **valeur ajoutée sociale** dans l'attribution des aides publiques : **formation professionnelle, adaptation des postes de travail, promotions, mobilités, accueil des enfants...**
 - c. **développer des projets mais penser politique d'Égalité** : comment l'Égalité Femmes/Hommes est-elle intégrée dans l'agenda 21, dans le plan local des déplacements, dans la politique de formation initiale et continue, dans la politique territoriale...?
 - d. engager systématiquement des chaînes d'action au niveau local pour un **pilotage politique permanent** : vérification-évaluation-régulation.

B - Information – Formation – Prévention

- 3) **Financer des campagnes locales de prévention** - avec une logique « caravane » pour les territoires ruraux à habitat dispersé et densifier le maillage de l'aide juridique dédiée - **et un guide partenarial recensant tous les acteurs et structures-ressources dans le Morbihan (diffusion grand public).**
- 4) **Financer activement expositions, spectacles et débats dans les écoles, collèges, lycées** et lancer une large concertation sur la mise en place d'**Universités de l'Égalité Hommes-Femmes.**

C - Sécurisation des Parcours Professionnels

- 5) **Permettre l'actualisation de ses compétences tout au long de la vie** par rapport aux performances économiques et sociales des personnes et des secteurs ; favoriser la pluriactivité (groupement d'employeurs) et la formation professionnelle (DIF, CIF, bilan de compétences) grâce à une impulsion politique publique (incitation/dialogue social).
- 6) **Renforcer l'existant par rapport à l'encadrement de la fonction parentale** : accueil des enfants, horaires atypiques, crèches parentales et d'entreprises.
- 7) **Valoriser le temps passé à l'éducation de ses enfants** : défendre une approche collective du congé d'éducation parentale (emploi d'utilité publique, VAE) et mettre en place un vrai salaire parental.

D - Lutte contre les violences conjugales

- 8) Créer un "**Fonds spécial de réactivité et de soutien**" pour l'**assistance et la protection des personnes victimes de violences conjugales, particulièrement les femmes et les enfants**, au niveau des collectivités locales (Conseil général et structures intercommunales). A compléter avec **un volet immobilier** (logements immédiatement disponibles pour le conjoint victime et ses enfants), **formation** (dans le cas d'une dépendance économique), **aides sociales et accompagnement juridique** dès la prise en charge et la connaissance du cas de violence.
- 9) Mettre en place une **chaîne locale de prise en charge du conjoint violent** (police, justice, social, santé) avec pour éléments immédiats l'éloignement et un traitement sanitaire et social.

E - Promotion de l'engagement et de la responsabilisation

- 10) **Limiter dans le temps et dans l'espace l'exercice de mandats électoraux politiques, associatifs ou syndicaux et instaurer un statut de l'élue permettant de concilier les temps de la vie.**